

Évaluation

Résumé des termes de référence



République Démocratique du Congo : évaluation du plan stratégique de pays provisoire du PAM (2017 – mi-2019)

Les évaluations de plan stratégique de pays (EPSP) englobent la totalité des activités menées par le PAM pendant une période donnée. Leur objectif est double : 1) fournir des données factuelles et des enseignements sur la performance du PAM afin d'éclairer les décisions stratégiques prises au niveau des pays, en particulier pour élaborer les plans stratégiques de pays suivants ; 2) rendre compte des résultats aux parties prenantes du PAM.

Objet et priorité de l'évaluation

L'évaluation couvre les opérations du PAM dans la République démocratique du Congo (RDC) pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 septembre 2019, ce qui comprend aussi les activités menées et l'orientation stratégique suivie avant la mise en place du plan stratégique de pays provisoire (PSPP) pour 2018-2020¹.

Les évaluateurs examineront la contribution du PAM à l'obtention des effets directs stratégiques énoncés dans le PSPP, et établiront des liens de cause à effet plausibles entre les produits des activités du PAM, la mise en œuvre, l'environnement opérationnel et les évolutions observées au niveau des effets attendus, en tenant compte aussi des conséquences inattendues.

Les évaluateurs s'intéresseront en outre au respect des principes humanitaires, à la problématique femmes-hommes, aux questions concernant la protection et à la responsabilité à l'égard des populations auxquelles le PAM vient en aide.

L'évaluation respectera les normes et standards du Groupe pour l'évaluation des Nations Unies (UNEG) et les critères d'évaluation du Comité de l'assistance au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE/CAD), à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, la durabilité ainsi que, le cas échéant, la connectivité, la cohérence et la couverture.

Objectifs et utilisateurs de l'évaluation

Les évaluations ont un double objectif : rendre compte de l'action menée et en tirer des enseignements. L'évaluation cherchera à solliciter le point de vue d'un large éventail de parties prenantes internes et externes, à être utile aux différents acteurs concernés et à fournir des enseignements à l'échelle nationale, régionale et institutionnelle.

Les principaux utilisateurs des constats et des recommandations issus de la présente évaluation seront le Bureau de pays du PAM et ses partenaires. Cette évaluation

donnera au bureau de pays l'occasion d'obtenir une appréciation indépendante de ses opérations et d'exploiter les données factuelles dégagées afin d'éclairer la conception du prochain PSPP. Le rapport d'évaluation sera présenté au Conseil d'administration à sa session de novembre 2020.

Questions clés couvertes par l'évaluation

L'évaluation couvrira les questions clés suivantes :

Question 1 : Dans quelle mesure la position stratégique, le rôle et la contribution particulière du PAM sont-ils fondés sur les priorités du pays et les besoins des personnes ainsi que sur les atouts du PAM ? L'équipe d'évaluation cherchera à déterminer dans quelle mesure : le PSPP concorde avec les politiques, plans, stratégies et objectifs du pays, notamment avec les objectifs de développement durable nationaux; le PSPP répond aux besoins des personnes les plus vulnérables vivant dans le pays de sorte que nul ne soit laissé de côté; le positionnement stratégique du PAM est resté cohérent tout au long de la mise en œuvre du PSPP au vu de l'évolution du contexte, des capacités nationales et des besoins; le PSPP cadre avec l'ensemble du système des Nations Unies et comprend des partenariats stratégiques appropriés compte tenu de l'avantage comparatif du PAM dans le pays.

Question 2 : Quelle est la contribution spécifique du PAM à la réalisation des effets directs stratégiques définis dans le PSPP pour la RDC, et cette contribution a-t-elle été efficace ? L'équipe d'évaluation cherchera à déterminer dans quelle mesure : le PAM réalise les produits escomptés et contribue à l'obtention des effets directs stratégiques définis dans le PSPP; le PAM contribue à la réalisation des objectifs transversaux (principes humanitaires, protection, responsabilité à l'égard des populations touchées, égalité des sexes et questions liées à l'équité); les résultats obtenus dans le cadre du PSPP ont des chances d'être pérennes; le PSPP a facilité l'établissement de liens plus stratégiques entre l'aide humanitaire, le développement et, le cas échéant, l'action en faveur de la paix.

¹ Pour prendre connaissance du texte du PSPP (2018-2020) en français, approuvé par le Conseil d'administration du PAM, cliquez [ici](#).

Pour accéder au texte complet des termes de référence (disponible seulement en anglais), cliquez [ici](#).

Question 3 : Le PAM a-t-il utilisé ses ressources de manière efficiente dans le cadre de sa contribution à la réalisation des produits et des effets directs stratégiques définis dans le PSPP ? L'équipe d'évaluation cherchera à déterminer : dans quelle mesure les produits ont été réalisés conformément au calendrier visé ; la couverture et le ciblage des interventions ont été appropriés ; la fourniture de l'assistance a été économiquement rationnelle ; d'autres mesures plus économiques ont été envisagées.

Question 4 : Quels facteurs expliquent la performance du PAM et la mesure dans laquelle il a opéré la réorientation stratégique escomptée dans le PSPP ?

L'équipe d'évaluation cherchera à déterminer dans quelle mesure : le PAM analyse ou utilise les données factuelles existantes sur les défis liés à la faim et les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition au moment d'élaborer le PSPP; si le PAM est parvenu à mobiliser des ressources adéquates, prévisibles et souples; si le PSPP débouche sur des partenariats et des collaborations avec d'autres acteurs qui ont influencé positivement la performance et les résultats; si le PSPP offre plus de souplesse dans des contextes opérationnels évolutifs, et si cela a influé sur les résultats; si d'autres facteurs ont influé sur la performance du PAM et la réorientation stratégique escomptée dans le PSPP.

Portée et méthode

L'unité d'analyse est le PSPP, que l'on définit comme étant l'ensemble des effets directs stratégiques, des produits, des activités et des intrants figurant dans le PSPP approuvé par le Conseil d'administration du PAM, auxquels il convient d'ajouter les révisions budgétaires approuvées ultérieurement le cas échéant.

Les évaluateurs adopteront une approche mixte dans le cadre de laquelle la collecte et l'analyse des données devraient être éclairées par une boucle de rétroaction combinant une méthode déductive, qui part de catégories d'analyse prédéfinies, avec une méthode inductive qui laisse de la place aux questions non prévues ou à des pistes d'enquête non répertoriées lors de la phase de mise en route. Conformément à cette approche, les données peuvent être recueillies au moyen d'un mélange de sources primaires et secondaires en utilisant diverses techniques: étude sur documents, entretiens semi-structurés ou non directifs, questionnaires à réponses fermées, groupes de discussion et observation directe. Une triangulation systématique des données portant sur différentes sources et méthodes devra être menée pour valider les constats et éviter les biais dans les appréciations.

Rôles et responsabilités

Équipe d'évaluation : L'évaluation sera conduite par une équipe de consultants indépendants ayant les compétences requises pour l'EPSP en RDC.

Responsable de l'évaluation : L'évaluation sera gérée par Michael Carbon, Chargé d'évaluation principal au Bureau de l'évaluation du PAM. Il sera le principal intermédiaire entre l'équipe d'évaluation, représentée par le chef d'équipe, et les interlocuteurs au sein du PAM afin d'assurer le bon déroulement du processus. Mme Andrea Cook, Directrice du Bureau de l'évaluation, fournira l'assurance de qualité au second niveau

Parties prenantes : On attend des parties prenantes internes du PAM au niveau du bureau de pays, du bureau régional et du Siège qu'elles collaborent durant toute l'évaluation pour garantir l'utilité et la transparence du processus. Des parties prenantes externes, telles que les bénéficiaires, le Gouvernement, les donateurs, les partenaires d'exécution et d'autres organismes des Nations Unies, seront consultées.

Communication

Un **groupe de référence interne**, qui se compose de membres clés du personnel du PAM dans le Bureau de pays, dans le Bureau régional de Johannesburg et au Siège, aura un rôle consultatif, examinera les produits résultant de l'évaluation et formulera des observations.

Les constats préliminaires seront communiqués aux parties prenantes du PAM qui se trouvent dans le Bureau de pays, le Bureau régional et au Siège lors d'une réunion de bilan organisée une fois le travail sur le terrain terminé. Un atelier d'apprentissage sera mis en place pour garantir la transparence de l'évaluation et promouvoir l'appropriation des constats et des recommandations préliminaires par les parties prenantes nationales.

Le rapport principal de l'évaluation sera rédigé en français et en anglais afin de faciliter les échanges avec les parties prenantes.

Calendrier et étapes clés

Phase de mise en route : septembre-octobre 2019

Phase de collecte des données : novembre-décembre 2019

Compte rendu de la mission sur le terrain : 6 décembre 2019

Phase de préparation du rapport : décembre 2019 – mars 2020

Atelier d'apprentissage : 11 mars 2020 (à confirmer)

Conseil d'administration : novembre 2020